

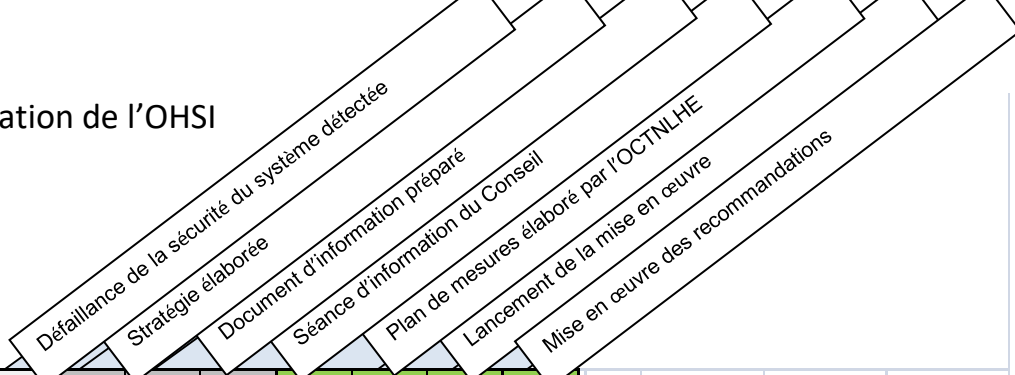


Mise à jour du conseiller en aviation
Présenté par :
Peter McKeage
6 mai 2014



Canada-Terre-Neuve-et-
Labrador Office des
hydrocarbures extracôtiers

État de la mise en œuvre de la recommandation de l'OHSI



1	Hélicoptère spécialisé de première intervention					*			
2	Objectifs axés sur le rendement pour la première réponse								
3	Première intervention					*			
4	Protocole officiel entre le MDN et Cougar					*			
5	Connaissance du transport et de la sécurité des hélicoptères					*			
6	Responsabilité personnelle					*			
7	Avis d'incidents, etc.					*			
8	Séances d'information par les pilotes					*			
9	Objectifs pour les besoins opérationnels								
10	Sécurité à bord et équipement								
11	Le régulateur surveille la taille de la flotte								
12	Vol de nuit					*			
13	Objectifs de formation en matière de sécurité								
14	Objectifs de conditionnement physique								
15	Casques de pilotes								
16	Équipement de protection individuelle supplémentaire								
17	Évaluation des pratiques de gestion des risques de l'industrie								
18	Vérification continue des pratiques de gestion des risques								
19	Surveillance des cultures de sécurité								
20	Faire participer les travailleurs et les pilotes aux questions de sécurité des hélicoptères								
21	Le régulateur examine sa relation avec l'ACPP								
22	Le régulateur acquiert une expertise en aviation								
23	Établir des zones de surveillance pour le transport par héli								
24	Audits de la sécurité aérienne								
25	Forums sur la sécurité								
26	Conférences sur la sécurité								
27	Recherche et développement								
28	Examen de la réglementation relative aux hélicoptères, etc.								
29 b	Service de sécurité distinct à l'OCTNLHE								

LÉGENDE

- Non commencé
- En cours
- Terminé
- Sans objet

* Plan d'action élaboré par les exploitants

Résumé

- Introduction : Quoi de neuf?
- À l'échelle internationale :
 - Groupe de travail de l'AESA sur l'élaboration des règles .021; Amerrissage d'hélicoptère et impact sur l'eau
 - Comité de gestion de la recherche sur la sécurité des hélicoptères (CAA-UK)
- À l'échelle nationale :
 - Recommandation A11-01 du BST (30 min de fonctionnement à sec) À l'échelle internationale
 - Nouveau RAC 604.25 de TC (Opérations extracôtières)



À l'échelle internationale

- Objectif de la tâche de réglementation RMT .021 de l'AESA :
 - Élaborer de nouveaux critères de certification pour les fabricants d'hélicoptères qui amélioreront la capacité de survie à la suite de l'amerrissage forcé et de l'impact sur l'eau;
 - Élaborer de nouvelles spécifications et de nouveaux règlements régissant les EPI et les configurations des aéronefs
 - Taille des fenêtres d'urgence, normalisation des marquages et des poignées
 - Ensemble respiratoire sous-marin de secours
 - Survivabilité de la flottaison d'urgence
 - Flottement latéral



À l'échelle internationale

- CAPP 1145 est maintenant publié.
- Comité de gestion de la recherche sur la sécurité des hélicoptères :
 - Comité directeur de CAA-UK
 - Attribue la priorité à la recherche sur la sécurité des hélicoptères extracôtiers;
 - Exemples :
 - CAPP 497 – Éclairage de l'héliplate-forme
 - Recherche initiale sur les concepts de flottaison latérale (AW et EC)
 - Recherche sur les spécifications de formation à l'évacuation sous-marine (Sue Coleshaw) environ en 2009



À l'échelle nationale

- Recommandation A11-01 du BST :

En conséquence, le Bureau recommande que :

La Federal Aviation Administration, Transports Canada et l'Agence européenne de la sécurité aérienne éliminent la clause « extrêmement rare » de la règle exigeant qu'un hélicoptère de catégorie A puisse fonctionner durant 30 minutes après une perte d'huile de la boîte de transmission principale pour tous les nouveaux appareils, et qu'ils fassent de même pour les appareils existants après l'octroi d'une période de transition.

- Réunion entre le BST et le C-TNLOHE, le 1^{er} mai 2014 pour discuter des progrès réalisés sur cette recommandation depuis le 13 avril 2013 :
 - Recommandation toujours considérée comme « active » par le BST
 - Mise à jour de la lettre d'évaluation des réponses (FAA, AESA et TC) du BST de 2013 qui sera publiée dans environ 30 à 60 jours



À l'échelle nationale

- Nouveau Règlement de l'aviation canadienne (RAC) 602.64

Maintenant devant le ministère de la Justice aux fins d'examen final;

- On s'attend à ce que ce soit une « loi » dans 30 à 60 jours
- Comprend des limites importantes de la hauteur des vagues



Des questions?

